

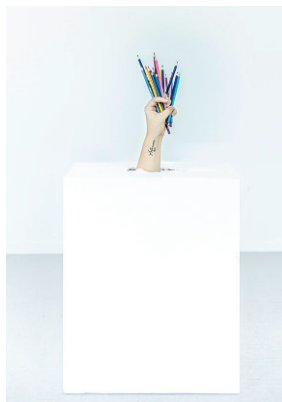


# Le DN MADE, tremplin pour les métiers d'art et du design

Le DN MADE confère le grade de licence facilitant poursuite d'études (Grandes écoles - Beaux-arts - Université) et une reconnaissance internationale.

En 3 ans après le bac (général / technologique / professionnel), le Diplôme National des Métiers d'Art et du design a pour visée l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles solides dans les différentes spécialités des métiers d'art et du design. Le DN MADE offre ainsi à chaque étudiant la possibilité de construire un parcours personnel de formation adapté à son projet professionnel. Ce diplôme remplace désormais définitivement la MANAA (Mise à Niveau en Arts Appliqués) et les six spécialités des BTS Arts Appliqués dans toute la France.

**La dynamique de projet artistique.** Cette formation s'articule autour de la dynamique de projet en favorisant les liens entre conception, création et production, fabrication. Chaque cursus combine spécialisation progressive et individualisation du parcours. La 1ère année « de découverte » (30 heures hebdomadaires) permet une acquisition transversale des outils conceptuels, artistiques et techniques. En 2ème année (27 heures) l'étudiant(e) s'inscrit dans une démarche d'approfondissement de la



spécialité choisie. Enfin la 3ème année « de perfectionnement » (24 heures) contribue au projet personnel grâce au renforcement des heures en ateliers de création.

**Les spécificités du DN MADE.** 12 à 16 semaines d'immersion en milieu professionnel. Les stages sont obligatoires, en France ou à l'étranger. Les deux premières années sont évaluées en contrôle continu. La troisième année valide le DN MADE après soutenances orales d'un mémoire et du projet devant un jury.

**Les mentions du DN MADE.** 14 mentions sont répertoriées pour le DN MADE ; certaines sont proposées dans de nombreux établissements (graphisme / objet / matériaux /

espace), d'autres ont un accès plus limité (numérique / spectacle) et certaines sont rares (5 établissements pour textile / mode / événement - 4 pour animation et un seul établissement pour innovation sociale / livre / instrument / ornement). Dans l'Académie de Clermont-Ferrand, 4 lycées proposent des mentions différentes :

- (03) ALLIER > Lycée (public) Jean Monnet à Yzeure
  - DN MADE Mention : numérique – objets connectés, service et interface
  - DN MADE Mention : objet – design produit
  - DN MADE Mention : matériaux – créateur verrier
  - (15) CANTAL > Lycée (privé sous contrat) de la communication Saint Géraud à Aurillac
  - DN MADE Mention : mode-textile, savoir-faire et prospective
  - DN MADE Mention : numérique – graphisme et image
  - DN MADE Mention : numérique – interactivité et spectacle
  - (63) PUY-DE-DÔME >> Lycée (public) René Descartes à Cournon d'Auvergne
  - DN MADE Mention : animation – cinéma d'animation et matériaux graphiques
  - DN MADE Mention : espaces-espaces in situ
  - (63) PUY-DE-DÔME > Lycée (privé sous contrat) Godefroy de Bouillon à Clermont-Ferrand
  - DN MADE Mention : événement – scénographie événementielle
- Pour les autres mentions des

établissements hors académie, vous pouvez visiter leur site Internet. Dans le dossier ONISEP « **Études d'art** » vous trouverez toutes les informations sur la DN MADE avec une description des spécialités, l'adresse des établissements, et tous les cursus et diplômes d'art(s) : artisanat d'art, classe prépa, beaux-arts, Grandes écoles, université, conservatoires, puis, quelques conseils judicieux : préparer son « book », connaître les critères d'admission et de sélection...

**Inscription.** L'inscription en DNMADE se réalise sur la plateforme PARCOURSUP\* selon le calendrier en vigueur chaque année. A la rentrée 2020, tous les établissements spécialisés en art, en France, ont recruté en DN MADE, il n'existe plus aucun recrutement en BTS arts appliqués. A noter, les lycéens ayant suivi deux ans de CPGE Arts et Design ont pu postuler (sélection) pour la 3ème année de DN MADE.

*\*Pour connaître les modalités d'examen, consulter la plateforme Parcoursup - rubrique « Critères généraux d'examen des vœux » de la fiche formation.*

## EN SAVOIR PLUS

- ac-clermont.fr
- rubrique orientation
- Onisep.fr
- Parcoursup.fr